



COMMUNE D'AUBONNE

Conseil communal

Extrait du procès-verbal de l'assemblée du 25 mai 2010

Présidence : Mme Sandra Linder

LE CONSEIL COMMUNAL D'AUBONNE

vu le préavis municipal du 20 avril 2010 n° 3/10 "Demande d'acceptation d'un contrat de parc entre la commune d'Aubonne et le Parc Naturel Régional Jura Vaudois (PNRJV) visant à la création d'un parc naturel régional d'importance nationale"

ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet

considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

d é c i d e

de voter le décret suivant :

Le Conseil communal d'Aubonne

1. accepte le contrat de parc entre la commune et le Parc Naturel Régional Jura Vaudois (PNRJV) visant à la création d'un parc régional d'importance nationale;
2. accepte de porter au budget 2011 et suivants les montants correspondants;
3. autorise la Municipalité à signer tous actes et conventions en rapport avec cette affaire.

Au nom du Conseil communal

La présidente

La secrétaire

S. Linder

R.-M. Regidor

Le délai référendaire de 20 jours court dès le 28 mai 2010.